Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212900989-20260605-D202637-DE

COMMUNE DE LAMPAUL-PLOUARZEL
DÉPARTEMENT DU FINISTERE

*****

LAMPAUL
PLOUARZEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation le :
29 mai 2026
Membres

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 18 H.30
Le conseil municipal de LAMPAUL-PLOUARZEL, légalement convoqué, s'est réuni à LAMPAUL-PLOUARZEL sous la Présidence de Tristan BREHIER, Maire,

Etaient présents : Tristan BREHIER, Yann KEREBEL, Anne JOURDAIN, Isabelle LE BIHAN, Noël-Luc BOSSER, Didier RENAUD, Gaëlle CABON, Michaël ROCHE-KERMARREC, Delphine ROUSIC, Eric COZIEN, Morgane LE GALL, Anouk PERON, Vincent MARIETTE, Thierry BAUDOIN, Béatrice BIENASSIS et Lydia LE VOURCH.

Absent excusé : Loïc MARREC qui a donné procuration à Isabelle LE BIHAN, Gaëlle GOUZAC'H qui a donné procuration à Delphine ROUSIC et Christophe FAVE qui a donné procuration à Eric COZIEN.

Secrétaire de séance : Noël-Luc BOSSER

DELIBERATION N°D-2026-37

Objet : forfait communal pour la participation financière aux écoles sous contrat d'association

Rapporteur : Tristan BREHIER, Maire

Vu les articles L. 442-5 et suivants du code de l'éducation,

Vu l'avis de la commission « Enfance, jeunesse, animations et culture » du 12 mai 2026,

Vu l'avis de la commission « Finances, économie, tourisme et mobilité » du 28 mai 2026,

Considérant la participation de la commune aux écoles sous contrat d'association (école Sainte Marie à Lampaul-Plouarzel ainsi que les écoles proposant notamment l'accueil en classe pour l'inclusion scolaire et/ou en classe bilingue),

Considérant que le calcul annuel pour déterminer le coût moyen d'un élève de l'école publique fait apparaître un montant de 828,89 € par élève et par an,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe le montant de la participation aux écoles sous contrat d'association pour l'année 2026 à 828,89 € par élève.

Le versement se fera mensuellement pour l'école Sainte Marie de LAMPAUL-PLOUARZEL et annuellement pour les autres écoles concernées .

Pour extrait certifié conforme,
A Lampaul-Plouarzel, le 05 juin 2026,

Le Maire,
Tristan BREHIER

MAIRIE DE LAMPAUL PLOUARZEL (Nord-Finistère)